

Santé des dirigeants indépendants et performance de l'entreprise



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 20b015



14 h
2.3 avril



930 € HT - Repas inclus

Destinée aux professionnels de santé des SPST, cette formation donne des outils et des moyens de conseiller efficacement les dirigeants indépendants afin de concilier performance de l'entreprise et leur santé physique et/ou mentale.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer la réglementation et droits sociaux applicables aux travailleurs indépendants et chefs d'entreprise non salariés.
- Identifier le lien entre l'état de santé du dirigeant et les performances de l'entreprise.
- Établir un rapport collaboratif avec le dirigeant pour qu'il puisse faire le lien entre sa santé et la santé de son entreprise.

Programme

Jour 1

- Aspects réglementaires :
 - Droits sociaux du travailleur indépendant: droits AT/MP, congé maternité / paternité, arrêt de travail, chômage, retraite, mutuelle, prévoyances.
 - Particularité de certains statuts : gérant, profession libérale.
 - Le suivi du chef d'entreprise par les SPST.
- Connaître les ressources partenaires existantes pour les travailleurs indépendants : fédération CAIRE, dispositif CPAM, dispositif AGEFIPH.

Jour 2

- Définition TPE/PME : dirigeant indépendant, parlons-nous d'un groupe homogène ?
- Santé du dirigeant : même impact dans les petites et grandes entreprises ?
- Épidémiologie : données de l'observatoire AMAROK.
- Particularité du dirigeant vis-à-vis de certains risques : postures sédentaires, RPS...
- Rappeler les bases neurophysiologiques du comportement : lien entre pensées, émotions et actions.
- Déduire de ce lien les applications pratiques pour la gestion d'une entreprise.
- Préparer l'entretien :
 - Identifier les résistances et réactances.
 - Outils et moyens pour les contourner.
 - Définir un objectif de santé raisonnable avec l'employeur.
 - Pour aller plus loin : utiliser l'engagement.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

2 animateurs : un(e)
assistant(e) social(e), un
médecin du travail

DÉROULEMENT

9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR